VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Unorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 85,509—Cour Civile de District, Division "A"—Frederick E. Stulb et al vs Joseph G. Stulb et al.

SPLENDIDES PROPRIETES POUR PLACEMENT.

BATISSE A DEUX ETAGES, 2237, 2239, 2241 rue Rousseau, coin Philip,

Louée comme Epicerie, Buvette et Résidence.

MAISON A DEUX ETAGES ET JOLI COTTAGE SIMPLE,

511-513 RUE PHILIP. 519 RUE PHILIP.

A l'Encan, Jeudi, le 23 Juillet 1908.

EN VERTU d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, Dossier No 85,509, dans l'affaire intitulée Frederick E. Stulb et al vs Joseph G. Stulb et al, ledit jugement ici rendu le 8 juin 1908, et signé le 12 juin 1908, adressé à J. L. Unorato, j'offrirai en vente en l'enchère publique, JEUDI, le 23 juillet 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Rousseau, Philip, St Thomas et l'avenue Jackson, mesurant 62 pieds, 11 pouces et 5 lignes M. A. de face à la rue Rousseau sur une profondeur de façade à la rue Philip de 158 pieds, 5 pouces et 6 lignes formant l'encoignure des rues Philip et Rousseau. Pour se faire la vente, cette propriété a été subdivisée d'après le devis d'arpentage de George de Armas, voyer, date de 4 mai 1904, en trois portions de terre, désignées comme lots A B et C. Le lot A formant l'encoignure des rues Rousseau et Philip et mesurant 73 pieds 8 pouces de face à la rue Philip le lot B est contigu au lot A et mesure 42 pieds de face à la rue Philip, le lot C est contigu au lot B et mesure 63 pieds, 1 pouce 4 lignes de face à la rue Philip. Chaque lot ayant une profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, portant 8 0|0 d'intérêt représenté par des billets pour plaire aux personnes intéressées garantis par un de vendeur et les clauses usuelles de sécurité 10 0|0 d'honoraires d'encan, etc. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats et taxes de 1908 et passer l'acte de vente pardevant Charles G. Rebentisch notaire dix pour cent de dépôt, devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de propriétés foncières.
Jos Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
H. Garland Dupré, tuteur ad hoc.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—No 86,172—Succession de Mme M. Monteverde.

Cottage Double, Nos 706 et 708 Touro,

A L'ENCHÈRE, JEUDI, 16 JUILLET, 1908.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, du dossier No 86,172, dans l'affaire intitulée succession de Mme M. Monteverde, ledit ordre daté et signé le 12 juin 1908 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI, le 16 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Un dans l'ilet borné par les rues Union (maintenant Touro) Royale Kerlerec et Dauphine, mesurant et mesure améliorée plus ou moins, trente quatre pieds de face à la rue Union (maintenant Touro) sur cent vingt sept pieds six pouces et cinq lignes de profondeur et trente quatre pieds de large dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer et payer au delà et en sus du prix d'adjudication, les taxes de l'année 1908, ainsi que tous les certificats requis pour la vente, en sus aux frais de l'acquéreur et devra être passé pardevant M. Robert Legier notaire, un dépôt de 10 cent devra être fait au moment de l'adjudication à

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau 910 rue Gravier.
14 juin—14 21 28—juil—5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 84,973—COUR CIVILE DE DISTRICT—DIVISION D.

Mme CAROLINE REIN, FEMME DE AUGUST BAUMAN Vs CHARLES BARNES, UN MINEUR.

VENTE EN PARTAGE.

BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES

No 1224 Rue Tchoupitoulas.

A L'ENCAN.

JEUDI, 30 JUILLET 1908.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier 84,973, dans l'affaire intitulée Mme Caroline Rein, femme de August Bauman, vs Charles Barnes un mineur, ledit jugement rendu et ici en cour ouverte le 22 juin 1908 et signé en cour ouverte le 26 juin 1908, et ledit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique le JEUDI, 30 juillet 1908 à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Thalie Erato, Tchoupitoulas et Bad Peters, désigné par le numéro cinq sur un certain plan dressé par H Moelhausen architecte, etc., daté le 25 mai de janvier 1847 et déposé pour référence en l'étude de T. O Starck, ancien notaire en cette ville, sous le numéro (A) 483 du livre de plans No 2, ledit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages en briques, connue comme No 1224 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans après la date représentée par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après leurs dates portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de leur date jusqu'à paiement et garanti pour leur paiement par lien de vendeur et privilège, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1908, les frais de l'acte de vente devant être passé pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 0|0 du prix d'achat avec

J. L. ONORATO
Encanteur et agent de Propriétés Foncières.
Bureau 910 rue Gravier.
J. B. Rosser, Jr., avocat pour la demanderesse.
28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Site pour Bâtir, Situé dans la Belle Avenue St-Charles, Entouré par de Belles Résidences.

Succession de Mme Emily Rose de Hart

No 86,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. B

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 6 août 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 25 juin 1908 et signé en cour ouverte, le 1er juillet 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division B, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Union (maintenant Touro) Royale Kerlerec et Dauphine, mesurant et mesure améliorée

Pitt, Constantinople et Marengo et, désignés comme les 12 et 13 dans l'ilet numéro 61 sur un plan dressé par Augustus S. Philips, voyer, sous la date du 15 février 1848 déposé pour référence en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson en cet Etat, lesquels dit lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue St Charles sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire 10 0|0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication

L'acte de vente pardevant Charles I. Denegre jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dufour & Dufour, avocats.
3 juil—3 5 12 19 26—août 2 6

M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, 2423-27 Rue Hôpital,

PRODUISANT DE BONS REVENUS.

A l'Encan, JEUDI, 9 Juillet 1908, à Midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE JOSE GARRIDO, No 85,570—COUR CIVILE DE DISTRICT.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 1er juin 1908, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Rocheblave, désigné par le numéro quatre et mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Hôpital sur 85 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur

Conditions—Une moitié comptant et la balance l'acquéreur devant assumer le paiement de deux certaines billets de recevoir pour la somme de trois cents dollars étant chacun de la somme de cent cinquante dollars, tiré par Joseph Garrido à son propre ordre et par lui endossé daté le 13 février 1908, fait payables en un et deux ans après la date, stipulant l'intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, paraphé aux variétur par Jules F. Meunier, notaire, pour identification d'un acte de vente et hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, passé pardevant lui le 13 mai jour de février 1908 et pour la balance l'acquéreur doit fournir son billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété. L'acquéreur devant assumer et payer en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1908 et tous les certificats requis pour la vente, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et être passé par devant Robert Legier, notaire. Les loyers seront à l'acquéreur qu'à partir du jour de la signature de l'acte notarié de vente, l'acquéreur devant déposé dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

M. A. BACCICH, Encanteur
et gérant de la National Realty Co. Ltd.
Walter L. Gleason, avocat.
7 juin—7 14 21 28—juil 5 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Susan Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,355—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme James Lewis, administratrice de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—M. D. Dimitry, avocat. 1 juil—1 5 10

Succession de Mme C. P. Valcarce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,622—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William F. Brewer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno E Fisher, avocat.
26 juin—26 30—juil 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de J. J. Gragard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,829—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edward Pierson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.
1er juil—1 5 10

Succession de Mlle Kate McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,532—Division A—Attendu que Patrick J. Donegan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Kate Moriarthy, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats. 1er juil—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OFFRE POUR PLACEMENT.

Cottage Double en Bois,

1608-1610 RUE SARATOGA,

Entre les rues Terpsichore et Euterpe.

AUSSI

DEUX TERRAINS VACANTS,

Sur les Champs-Elysées,

Entre les rues Gérard et Léonidas, ou Lombard.

Succession de Mme Sophie Mengere

No 85,230 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D"

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 739 rue Union — JEUDI le 16 juillet 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 8 juin 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Rampart Terpsichore et Euterpe, lequel dit lot est désigné par le numéro 1 sur un plan fait par J Pilié, daté le 20 juillet 1840 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de quatre vingt seize pieds onze pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois connu par les Nos 1608-1610 rue Saratoga entre les rues Terpsichore et Euterpe, contenant de chaque côté trois chambres, cuisine et chambre dans la manière de aller en cité.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Gérard, Léonidas ou Lombard et Marigny lesquels lots sont désignés par les numéros trois et quatre, sur un plan dressé par H D Hémécourt, le 22 novembre 1850, et déposé pour référence en l'étude de A. Baudouin, ancien notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur cent quarante deux pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Gerhard Mengers par achat de les successions de L. L. Vale on, d'après un acte passé pardevant P. E. Lanache, ancien notaire, le 1er septembre 1853.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en crédit d'un an, en deux ans. A l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 pour cent d'honoraires d'encan en cas de procès, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908.

Acte vente pardevant Ulysses Marinoni, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. M. Hernor avocat.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Excellente propriété pour Placement.
Résidence en briques à deux étages No 729 rue Race.

Entre les rues St Thomas et Chippewa.

Land Development Company et Louisiana Limited vs Jeremiah Sullivan et als

No 84,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 30 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de la cour, rendu le 4 juin 1908 et signé le 10 juin 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, désignée comme lot 94, borné par les rues Race, Hebin, St Thomas et Chippewa, mesurant 29 pieds, 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de 115 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant environ 6 chambres, cour, hangar, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant faire 10 0|0 comptant de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Théodore Cotemie, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 6 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Elégante Propriété du Troisième District.

Victorine Lapeyrie, épouse de Louis Brice, versus Joseph Lapeyrie et als, mineurs.

No 86,384—Cour Civile de District.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ledit ordre daté et signé le 24 juin 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 20 de l'ilet No 81 borné par les rues Bienvenue, Delery, Jumonville et Tricou sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, daté le 25 juin 1875, déposé en l'étude de A. Barnett notaire. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienvenue et Tricou, et mesure trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur une profondeur et façade sur la rue Bienvenue de cent quatre (104) pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec les dépendances qui y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienvenue et Delerie, lesquels dit lots ont désigné par le numéro 1 sur un plan fait par J Pilié, daté le 20 juillet 1840 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant chacun, en mesure américaine trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur cent quatre (104) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un formant l'encoignure des rues Tricou et Delaronde.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au plus de leur enchère les taxes de ville pour l'année 1908 et pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, ne devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente et de déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST.-PAUL
Encanteur, 137 rue Carondelet.
O. B. Livaudais, avocat pour le demandeur.
Jos B. Rosser, avocat pour le défendeur.
5 juil—5 12 19 26—août 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UN—

Ilet de Terre de Valeur dans le Troisième District,

JEUDI, LE 9 JUILLET 1908,

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Marianne Sampere et als vs Giovani Sampere et als.

No 81,757—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District en et pour la paroisse d'Orléans rendu le 27 mars 1907 et signé le 4 avril 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée No. A, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné, vendredi comme suit—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro municipal 860 borné par les rues Josephine, Célestine, Alabo et Banton, acquis par Rosario Sampere, alias Rosario Sampero, par acte passé pardevant Emile Pomes, notaire, le 2 avril 1902.

Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant P. J. Palermo, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 147 rue Carondelet.
Geo. E Smart, avocat pour le demandeur.
Chas Schneidau, avocat pour le défendeur.
7 juin | 7 14 21 28—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Arbuthnot Latham & Co versus Cage Draw Co

No 86,420—Cour Civile de District.

Mardi 14 juillet 1908 à 11 heures A. M.,

Sur les lieux No 614 rue Tchoupitoulas

4 mulets de choix, un bon cheval, 4 wagons harnais.

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.
Lamar C Quintero, P. S. Gidiere, avocats pour les Receveurs. 3 juin—3 5 12

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard.

No 84,439—Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée, coin Melpomène, ilet avenue St Charles et la rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus.

A l'encan, MARDI, le 28 juillet, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la petition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,439, Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 28 juillet 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0|0 par an de leur date, le paiement des dits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur.

J. Zach Spearing, avocat.
24 juin—24 28—juil 5 12 19 26 27 28

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Motes 113. Nouvelle Orleans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Giovanni Bolambra en Solamera et épouse.

Bâtisses productives en briques à trois étages No 529-531 rue Hôpital, entre les rues Decatur et Chartres. A l'encan, jeudi le 9 juillet 1908 à midi.

No 54,794 Cour Civile de District, Division D

PAR FREED & CLESI — N. J. Clesi, Encanteur—JEUDI, le 9 juillet 1908 à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 19 mai 1908 et signé le 25 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, la propriété ci-après sera vendue à l'enchère publique, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Chartres Decatur et Quartier, et désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. N. Depouilly, janvier 1846 avec le privilège d'une allée en commun à ce lot et autres huit pieds de largeur faisant face à la rue Hôpital. Ledit lot de terre mesure en mesure américaine vingt quatre (24) pieds de face à la rue Hôpital sur cent cinquante neuf (159) pieds neuf pouces et cinq huitièmes (9|8) sur la ligne gauche, laquelle ligne la divise du lot désigné comme lot No 2 et cent cinquante neuf pieds huit pouces et trois huitièmes (159-8 3|8) sur la ligne qui le divise de ladite allée.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en un et deux ans en portions égales, chaque paiement annuel divisé en trois parties égales représentées par trois billets devant porter sept pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses nécessaires, hypothèques, honoraires d'avocat et autres clauses et le pacte de non aliénation.

L'acte de vente devant être passé pardevant P. Marmon, Jr notaire de cette paroisse aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit payer en dessus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1908 l'acquéreur devant faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication chez

FREED & CLESI, Encanteurs
et agent de Propriétés Foncières.
838 rue Gravier.
Guy M. Hernor, avocat.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

DEUX COTTAGES SIMPLES,

5321 5323 RUE COLISEE

Entre les rues Octavie et Joseph.

Robert R. Downs vs les héritiers de Amy Ann Burns et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 82,420.

IL sera vendu à l'encherre publique, JEUDI, le 16 juillet 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Freed & Clesi, N. J. Clesi, Encanteur—en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1908 et signé le 2 juin 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 305, borné par les rues Colisée, Octavie Perrier et Joseph, ledit lot étant désigné comme lot No 4 de l'ilet No 35 sur le plan de Richerville, fait par Buisson et Thomas, voyers, le 23 mars 1849, et mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de deux cottages simples, chacun sur une moitié de terrain, cette propriété sera premièrement offerte séparément sur une moitié du terrain, chacun quinze pieds de face à la rue Colisée, et alors comme un seul terrain de trente pieds de face et l'offre la plus avantageuse sera acceptée.

Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 au dessus du montant de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant Edward A. Parsons, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

FREED & CLESI, Encanteurs
et Agents de Propriétés Foncières.
838 rue Gravier.
H. W. Robinson, avocat pour le demandeur.
Edw A. Parsons et Louis Hoover, avocats pour le défendeur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

Lionel M. Ricau

Bois de Charpente "Gommier".

Bois de Charpente "Gommier",

JEUDI le 9 juillet à 11 heures a. m.,

A la M. L. & T. R. R. & S. S. Co., Dock, GRETNA, LNE.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Conformément à la loi 167 de 1898, par ordre de la M L & T. R. R. & S. S. Co. et pour le compte de qui il appartiendra. Un chargement de bois de charpente "gommier".

Car SP 19 387, de Garland, L. a, consigné à la Louisiana Export Lumber & Box Co, N. O., Lne.

Prenez le ferry de l'avenue Jackson les docks sont sur le fleuve, à deux ilets seulement de l'atterrissage.

Conditions—Comptant sur les lieux.
28 juin—28—juil 5 9

AVIS AUX CREANCIERS

Charles E. et W. F. Peck, Ltd, versus Southwestern Lumber and Exporting Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 80 241 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la Commercial-Germania Trust and Saving Bank, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Merrick & Lewis, McCloskey & Benedict, avocats 25 juin—25 29—juil 5

E. H. Rothe versus New Orleans America.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77 857—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte annuel présenté par Théophile Bloch, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Morgan & Milner, avocats.
25 juin—25 29—juil 5

Arthur Marx versus A. Marx Picture Frame Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,009—Division C.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Evelina C. Frigerio, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Hall & Monroe, avocats. 30—juin 30—juil 4 9

Succession de Andrew Mendes (ou Ferguson.)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 84,690 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T Florance, avocat. 4 juil—4 9 13

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Placements de Capitaux Affrayants.

Cottage double commode

2425 27 rue Constance, près de la rue Seconde.

Joli cottage double

2415 rue Constance, entre les rues Première et Seconde.

Emplacement d'affaires avec terrain spacieux,

Coin des rues Constance et Seconde.

Succession de Hélène Rebecca Giles.

No 86,234—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI le 6 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B daté du 1 juillet 1908, pour le compte de la succession de Hélène Rebecca Giles, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits privilèges coutumes servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Faubourg Livaudais, paroisse Jefferson (aujourd hui le Quatrième District de la paroisse Orléans), Etat de la Louisiane, dans le carré d'ilet No 56 sur le premier plan du lit Faubourg par Benjamin Buisson, voyer et déposé pour qu'on y réfère, en l'étude de Théodore Guyot ancien notaire en cette ville, ledit carré d'ilet étant compris entre les rues Live Oak, (aujourd hui Constance) Magnolia, Première et Seconde et ledit terrain est désigné par le No 4 sur un plan de H. Moelhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 39 en l'étude de G. E. Stringer, anciens notaire en cette ville. Ledit terrain mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face de rue Live Oak (aujourd hui Constance) sur cent vingt six pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli et confortable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 2415 rue Constance bien subdivisé, renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à arrière, etc., gas, eau sur les lieux, bain à distance de la rue et des lignes au terrain grillage en fer, perrage à hauteur.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magnolia, Première et Deuxième désigné comme lot 7 sur un plan par H. Moelhausen, voyer, daté le 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 59 en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak (maintenant Constance) sur cent vingt six pieds six pouces de profondeur,